

## Compte-rendu de la réunion visio VVBCH du lundi 15 mars 2021

19h : Olivier CHAIGNEAU ouvre la réunion.

Participants : 21

**Objectifs** : se revoir et garder le lien avec les licenciés.

Les membres du bureau se sont retrouvés régulièrement en visio tout au long de la saison. Nous pensions vous donner des informations précises ce soir, mais chacun sait qu'il est encore difficile de se projeter pour le moment.

**Questions qui ont été mentionnées par les licenciés par mail :**

Quand va-t-il être possible de reprendre ?

Qu'en est-il de la cotisation pour la licence ?

*Les informations qui seront données ce soir peuvent ne pas être d'actualité dans les jours à venir. Elles sont dépendantes de l'évolution de la situation et des décisions gouvernementales.*

**Reprise** : les salles de sport ne sont pas accessibles actuellement. Une reprise en salle n'est pas envisageable pour le moment. Des activités en extérieur pourraient s'envisager, mais il y a des éléments à prendre en compte : la météo et les installations. Où serait-il possible de faire du volley ?

La semaine prochaine, lors d'une réunion pour un autre sujet, des membres du bureau auront l'occasion de demander à la municipalité où il serait possible de faire du volley en extérieur afin de proposer aux licenciés une reprise dès que possible.

Le club prévoit d'acheter très prochainement deux kits de matériel de volley extérieur afin de disposer de ce qu'il faut pour assurer des activités volley.

Des propositions de pratique de sport, autres que le volley ont été envisagées, mais ce que les licenciés souhaitent, c'est reprendre une activité volley.

**Les compétitions** : rien d'officiel pour l'instant concernant la fédération de volley. D'autres sports ont déjà annoncé qu'il n'y aura pas de reprise de compétition. Pour le volley, la ligue a annoncé une décision pour la fin du mois de mars. Les informations vous seront bien évidemment partagées.

Même s'il n'y avait plus de compétition, cela ne veut pas dire que la saison est terminée. Il sera possible d'organiser différentes rencontres hors championnat.

Le souhait du club est de reprendre dès que possible, même en extérieur.

Pour le moment, le couvre-feu étant à 18h, il n'est pas envisageable d'imaginer une activité sportive le soir. Le club ne dispose pas d'attestation pour que les parents viennent chercher leurs enfants en dehors des heures de couvre-feu.

### Des dates toujours d'actualité pour le moment :

Festyvolley: rencontre organisée sur une journée pour les jeunes (dimanche 13 juin à Vendrennes).

Le camp d'été habituellement proposé par le Comité de Vendée est annulé. Il est remplacé par un stage d'été destiné aux jeunes sélectionnés départementaux.

Des tournois divers (La Tranche, Les Sables) restent pour le moment toujours d'actualité.

### Adhésion des licenciés au club :

Différentes options ont été envisagées par les membres du bureau.

Celle qui serait pour le moment retenue : pas de remboursement de la licence pour la saison 2020-2021.

Explication : une partie du prix de la licence est destinée aux différentes instances du volley (instance départementale, instance régionale et instance nationale).

Depuis de nombreuses années, le club a fait le choix d'un encadrement par un éducateur sportif, salarié du club (Nicolas FELLER). Même avec l'aide de l'Etat concernant le chômage de Nicolas actuellement, une somme reste à la charge du club pour son salaire.

Le club se dirige vers l'option de faire un geste sur le prix de la licence pour la saison 2021-2022 à l'occasion d'un renouvellement de licence.

En l'état actuel des choses, ce serait l'option retenue par le club.

Divers échanges :

Jean-Pierre DENIAUD : il est important pour la vie du club (et pour d'autres clubs) qu'il y ait assez de licenciés la saison prochaine. L'éloignement des terrains risque d'avoir un impact sur la reprise pour certains licenciés.

Stéphane PASQUIER (membre du bureau) : une chose est sûre, il y aura du volley aux Herbiers la saison prochaine !

Olivier CHAIGNEAU : Le club est toujours aidé par des sponsors et les finances du club sont saines. Le club est en capacité de conserver financièrement l'éducateur du club.

Il faudra sans doute cependant envisager des liens entre les différents clubs de la région des Herbiers si besoin pour pouvoir continuer à réunir des jeunes pour faire des équipes.

Jean-Pierre DENIAUD : Les interventions de l'éducateur dans les différentes écoles de la Communauté de Commune du Pays des Herbiers sont un élément important pour faire venir des jeunes vers le volley.

### Action début juillet par la municipalité des Herbiers :

Activité beach volley le 8 juillet. Le club de volley est associé à cette manifestation. Une réunion d'information a lieu la semaine prochaine pour certains membres du bureau avec la municipalité.

Fin de la réunion

Merci à tous pour vos questions et vos réactions.